



Conseil économique et social

Distr. générale
17 décembre 2013
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-cinquième session

4-7 mars 2014

Point 4 i) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information : statistiques du commerce international des services

Statistiques du commerce international des services

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Établi en application de la décision [2013/235](#) du Conseil économique et social, le présent rapport revient sur l'établissement du guide à l'usage des statisticiens pour le *Manuel des statistiques du commerce international des services 2010* (MSCIS 2010). Il présente les activités du Groupe d'experts des Nations Unies sur la compilation des statistiques du commerce international des services et offre un aperçu des différentes parties du guide à l'usage des statisticiens. On y trouve aussi présentés les résultats de l'Équipe spéciale sur les statistiques du commerce international des services. La Commission est invitée à prendre note du rapport, en approuvant par là même l'utilisation par les États Membres du guide à l'usage des statisticiens.

* [E/CN.3/2014/1](#).



I. Introduction

1. Par sa décision 41/104 (voir E/2010/24, chap. I. B), la Commission de statistique a adopté le *Manuel des statistiques du commerce international des services 2010* (MSCIS 2010)¹, tout en reconnaissant les problèmes rencontrés par les systèmes statistiques nationaux pour appliquer les recommandations qui y sont énoncées. La Commission a donc souligné qu'il était important de formuler des directives et d'organiser des formations à la collecte des données, et elle a engagé l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international des services à formuler de telles directives dans un délai donné pour que les pays membres puissent mettre au point leurs programmes de mise en œuvre comme il se doit. La Commission a également demandé que ces programmes de mise en œuvre soient exécutés en concertation avec les bureaux nationaux de statistique, les banques centrales et d'autres organismes gouvernementaux concernés.

2. En décembre 2011, l'Organisation des Nations Unies a constitué un Groupe d'experts sur la compilation des statistiques du commerce international des services, composé d'experts venus des pays développés et des pays en développement ainsi que des membres de l'Équipe spéciale. Ce groupe a été créé pour assurer la participation active des pays à l'établissement d'un guide à l'usage des statisticiens pour le MSITS 2010, qui devait être achevé avant la fin de 2013 et soumis à la Commission de statistique à sa quarante-cinquième session en 2014.

3. On trouvera dans le présent rapport des renseignements sur la conception et la teneur du guide à l'usage des statisticiens (sect. II et III), ainsi qu'un aperçu des travaux de l'Équipe spéciale (sect. IV). Enfin, la section V est consacrée aux conclusions et à un examen de la voie à suivre.

II. Établissement du guide à l'usage des statisticiens pour le MSCIS 2010

4. La conception du guide à l'usage des statisticiens a débuté en mars 2012 avec la première réunion virtuelle du Groupe d'experts, dans le cadre d'un forum électronique, qui a été immédiatement suivi par une réunion de l'Équipe spéciale à New York à la fin de mars 2012. Ces premières réunions devaient permettre de s'entendre sur la portée et la teneur générale du guide, ainsi que d'examiner les plans annotés des chapitres qui le composeraient. Le Groupe d'experts a décidé que le guide compterait cinq grandes parties : a) cadres généraux, y compris les cadres juridiques et institutionnels; b) questions de collecte de données; c) questions de compilation des données; d) diffusion des données; et e) questions transversales, y compris la gestion de la qualité et les métadonnées.

5. En mai 2012, le plan révisé du guide a été distribué dans le cadre d'une campagne de consultation mondiale. Une cinquantaine de réponses ont été reçues de la part des bureaux nationaux de statistique, des banques centrales et d'autres institutions gouvernementales qui ont fait part de leurs observations. Les pays ont accueilli l'idée d'un guide avec satisfaction et en ont approuvé la structure d'ensemble (grandes parties, chapitres et annexes), mais elles ont émis plusieurs suggestions concernant la teneur des différentes parties et de certains chapitres. Les

¹ [ST/ESA/M.86/Rev.1](#), (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.10.XV11.14).

pays ont conseillé de s'inspirer largement des pratiques ayant cours à l'échelle nationale, ils ont souligné que le guide devait être cohérent et ont encouragé la mise au point d'une version dynamique (fondée sur Internet) du guide et la prise en compte des différences entre régions géographiques en ce qui concerne les questions de compilation.

6. Les résultats des consultations mondiales, les versions préliminaires de certains chapitres et l'organisation du processus d'établissement du guide ont été examinés en octobre 2012 lors d'une réunion virtuelle au cours de laquelle plus de 85 messages ont été reçus. Le Groupe d'experts a approuvé la structure de coordination du processus d'établissement du guide, la division des tâches, avec l'appui d'experts venus de plus de 40 pays, l'établissement d'une version sur papier et d'une version dynamique du guide, et la consultation des chapitres du guide qui étaient déjà disponibles lors de l'établissement de la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale* (MBP6)², dans un souci de cohérence. Il a été noté que la valeur ajoutée du *Manuel des statistiques du commerce international des services 2010* (MSCIS 2010) résidait dans les directives extrêmement détaillées qui y figuraient en ce qui concerne la compilation et la ventilation par pays partenaires des catégories de la Classification élargie des services de la balance des paiements 2010, ainsi que les statistiques du commerce des filiales étrangères et les modes d'approvisionnement, qui ne sont pas couverts par la balance des paiements. Dans les mois suivants, près de 200 contributions (qu'il s'agisse de descriptions des pratiques de pays ou de textes théoriques) ont été envoyées par les experts et regroupées selon la structure prévue. Le projet de texte enrichi a été examiné en mars 2013, de nouveau dans le cadre du forum électronique, avec cette fois plus de 100 messages, dont des commentaires sur certains chapitres. Les experts ont suggéré d'apporter certaines révisions au texte et de revoir l'agencement des chapitres. Si c'est la Division de statistique, en sa qualité de secrétariat du Groupe d'experts, qui s'est chargée de consigner tous ces changements, les révisions des chapitres sont en fait le fruit des efforts concertés de quatre organisations (Eurostat, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la Division de statistique de l'ONU).

7. Après cette série de trois réunions virtuelles et une consultation mondiale, le Groupe d'experts s'est réuni pendant cinq jours à Genève en juin 2013 pour examiner les sources d'information disponibles pour l'ensemble des 24 chapitres du guide. Trente-quatre experts venus de pays en développement et de pays développés ainsi que les représentants des organisations internationales sont convenus des principes généraux à suivre pour établir le guide et présenter de manière homogène les exemples de pays et les meilleures pratiques. En outre, avec le soutien direct de M. Vladimir Markhonko, en charge de l'établissement du guide, chacun des chapitres a été examiné, en décrivant précisément ce qui restait à faire. Au cours de cet examen, il a été décidé de ramener de cinq à quatre le nombre de grandes parties, en combinant la question de la diffusion de données avec les questions transversales, car il apparaissait plus logique de traiter de la diffusion de données et des métadonnées dans une seule et même partie. La réunion s'est conclue par l'adoption d'un plan d'action en vue de l'achèvement du guide. Un rapport extensif

² Fonds monétaire international, Washington, 2009.

de 30 pages sur la réunion du mois de juin, avec des conclusions détaillées et le plan d'action, a ensuite été distribué et approuvé par le Groupe d'experts.

8. Les principes généraux ci-après ont été suivis lors de l'établissement du guide à l'usage des statisticiens :

a) Le guide doit renvoyer aux concepts et définitions tirés du MSCIS 2010 et aux normes connexes, notamment celles des Systèmes de comptabilité nationale 2008³ et du MBP6, avec des références explicites;

b) Le guide n'est pas un document d'analyse théorique mais explique plutôt les concepts et recommandations donnés dans le MSCIS 2010, avec des conseils pour les appliquer correctement;

c) Le guide a pour objectifs principaux d'apporter des précisions sur certaines questions conceptuelles, de fournir des conseils sur les sources de données disponibles et leur collecte et leur compilation et de recenser les bonnes pratiques pour produire des statistiques sur le commerce des services;

d) On présentera dans la version du guide sur papier ces pratiques dans leurs grands traits tandis que des précisions seront données dans la version dynamique du guide sur Internet sur les différents sujets, avec des détails techniques et davantage de pratiques nationales.

9. En août et septembre 2013, le responsable du guide à l'usage des statisticiens l'a révisé et mis à jour conformément aux principes susmentionnés et aux conclusions concertées adoptées lors de la réunion du mois de juin, tandis que les organisations compétentes recueillaient et transmettaient de nouvelles contributions. La version entièrement révisée du projet de guide a ensuite été présentée à l'Équipe spéciale lors de sa réunion en octobre 2013, puis examinée par voie électronique par le Groupe d'experts en novembre 2013. Lors de cet échange électronique, il a été noté que plusieurs directives restaient provisoires et qu'il fallait encore affiner certaines parties et fournir des exemples de bonnes pratiques pour les différents systèmes d'information statistique. Il a aussi été noté qu'il fallait encore améliorer les directives en matière de compilation dans certains domaines. Si d'autres instances (comme l'Équipe spéciale de la Commission économique pour l'Europe sur la production mondiale) examinent certaines des questions encore en suspens, elles ont pris du retard dans la formulation de directives en raison de la nature complexe des transactions effectuées dans le cadre des arrangements de production mondiale. Comme il est important que les directives internationales de mise en œuvre soient harmonisées, cette situation a eu inévitablement des répercussions sur la finalisation du guide à l'usage des statisticiens pour le MSCIS 2010. Le Groupe d'experts a décidé qu'il serait rendu compte des résultats de ces efforts dans le guide, s'ils étaient disponibles à temps, ou qu'il faudrait signaler que certaines questions requéraient un plus ample examen si des recommandations n'étaient pas bientôt données. Malgré ces problèmes, lors de l'échange électronique, il est apparu qu'il fallait formuler le plus vite possible des directives pour faciliter l'application du MSCIS 2010. Conscient qu'il est urgent de publier des directives, le Groupe d'experts a décidé que la version préliminaire du guide serait soumise à la Commission de statistique lors de sa quarante-cinquième session en 2014 et immédiatement mise à la disposition des statisticiens sous la forme d'un projet de

³ [ST/ESA/STAT/SER.F/2/Rev.5](#) (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.08.XVII.29).

document électronique, qui serait finalisé dans un délai raisonnable après mars 2014.

III. Teneur du guide à l'usage des statisticiens pour le MSCIS 2010

10. Le guide à l'usage des statisticiens doit permettre de mieux intégrer la compilation des statistiques du commerce international des services dans celle des statistiques économiques connexes, et il part donc de la reconnaissance de l'importance non seulement des normes statistiques du Système de comptabilité nationale 2008 et du MBP6, mais aussi des recommandations internationales figurant dans les directives sur les statistiques économiques intégrées (publication des Nations Unies, à paraître) et des conseils donnés dans le Cadre national d'assurance de la qualité. Le guide présente aussi un intérêt particulier car il traite de la compilation des statistiques du commerce des services par catégories et partenaires commerciaux, des statistiques des échanges de services des filiales étrangères et des investissements directs étrangers en rapport à l'approvisionnement international en services, et des statistiques du mode d'approvisionnement sur la base du cadre analytique défini dans le MSCIS 2010.

11. L'agencement du guide est essentiellement calquée sur l'articulation logique du processus statistique : il s'ouvre sur une présentation du contexte conceptuel, légal et institutionnel, suivie d'une description détaillée de la collecte et de la compilation des données, et se conclut par l'examen de plusieurs questions transversales, dont celle de la diffusion des données. Comme susmentionné, le guide comprend donc quatre grandes parties, qui sont décrites ci-après. Le texte intégral du projet de guide à l'usage des statisticiens est soumis à la Commission de statistique comme document de référence.

12. La première partie offre un aperçu des cadres généraux régissant le travail de ceux qui compilent les données, à savoir le cadre conceptuel, le cadre juridique et les arrangements institutionnels qui sous-tendent le processus de production statistique. La cohérence entre les concepts et définitions utilisés dans le MSCIS 2010 et ceux qui sont employés dans le système de comptabilité nationale 2008 et dans le MBP6 est exposée et expliquée. Les concepts du MSCIS 2010 sont aussi harmonisés autant que possible avec les cadres connexes concernant les échanges de services des filiales étrangères et les investissements directs étrangers. Pour un guide à l'usage des statisticiens, il est particulièrement important de mettre en évidence et d'expliquer les avantages d'un cadre juridique pour l'obtention de sources de données, et pour le partage et l'utilisation de sources de données de base parmi les instituts nationaux compétents. Des arrangements institutionnels efficaces sont aussi cruciaux pour permettre la production de statistiques de qualité.

13. La deuxième partie, qui est axée sur la collecte de données, commence par un aperçu des sources de données dans le cadre des modes d'approvisionnement. De manière générale, un registre statistique des entreprises est utile comme base de sondage pour pouvoir extrapoler à partir des résultats des échantillons sur l'ensemble de l'économie nationale, mais il revêt une importance encore plus grande pour l'intégration des statistiques économiques (qui comprennent les statistiques du commerce international des services), en tant que base de sondage centrale pour toutes les enquêtes auprès des entreprises. Des exemples d'enquêtes

auprès d'entreprises et d'établissements sont donnés. Ces enquêtes peuvent être utilisées pour collecter des données afin de produire des statistiques à la fois sur le commerce de services entre résidents et non-résidents et sur les échanges de services des filiales étrangères. Les dossiers administratifs, comme le système de signalement des transactions internationales, peuvent aussi servir de sources de données. La deuxième partie se conclut par une vaste comparaison des avantages pratiques et des inconvénients de ces différentes sources de données.

14. La troisième partie traite de la compilation des données sous divers angles, en donnant des conseils sur les moyens de venir à bout de certaines des difficultés rencontrées pour intégrer les diverses sources de données susmentionnées. Les expériences des pays, y compris les problèmes auxquels ils se heurtent et les bonnes pratiques, sont décrites en ce qui concerne la compilation de certaines catégories de services de la Classification élargie des services de la balance des paiements, ainsi que pour la compilation des échanges de services des filiales étrangères et des modes d'approvisionnement. La troisième partie traite aussi de la question du recours à des modèles et des estimations pour compléter les données observées.

15. Enfin, la quatrième partie traite de questions transversales comme les métadonnées, la gestion de la qualité et l'utilisation des technologies de l'information. Les métadonnées sont utiles pour bien cerner la teneur, la portée et les limites des données déclarées, et permettre à ceux qui les utilisent de les interpréter correctement. La plupart des aspects de la compilation des données ont un impact direct sur l'assurance de la qualité, et la quatrième partie réserve donc une plus large place à la question de la gestion de la qualité. Par ailleurs, s'il n'est pas aisé de présenter de manière intégrée les statistiques du commerce des services, du commerce des marchandises, des investissements directs étrangers et des échanges de services des filiales étrangères, ce peut être fait, comme indiqué dans le chapitre sur la diffusion des données.

IV. Équipe spéciale des statistiques du commerce international des services

16. La composition et l'organisation des travaux de l'Équipe spéciale ont été décrites en détail dans le rapport à la Commission à sa quarante-troisième session (E/CN.3/2012/23), tenue au mois de février et mars 2012. L'Équipe spéciale s'est ensuite réunie, le plus récemment à Paris du 16 au 18 octobre 2013. Les travaux sur le guide à l'usage des statisticiens (voir sect. II ci-dessus) constituaient l'un des principaux points à l'ordre du jour. Les autres points qui ont été étudiés sont indiqués ci-après.

17. Diverses organisations internationales [la Division de statistique, l'OCDE, Eurostat, la CNUCED-Organisation mondiale du commerce-Centre du commerce international (CNUCED-OMC-ITC) et le Fonds monétaire international (FMI)] recueillent et diffusent des statistiques du commerce international des services par catégories de la Classification élargie des services de la balance des paiements et sont confrontées au passage progressif par les pays de la Classification originale à la Classification 2010, auquel renvoie en écho le remplacement de la cinquième édition du *Manuel de la balance des paiements* (MBP5)⁴ par la sixième (MBP6). Le

⁴ Fonds monétaire international, Washington, 1993.

FMI a commencé en août 2012 d'utiliser le modèle du MBP6 pour ses statistiques en adoptant une technique de conversion concertée (avec des estimations pour les nouvelles composantes de services du MPB6, en collaboration avec ses membres) pour les pays qui suivent toujours le MBP5 pour compiler les statistiques de la balance des paiements. Pour la Classification 2010, plus détaillée, il est plus compliqué de convertir les données, et le passage à la diffusion intégrale des statistiques du commerce des services selon la Classification 2010 ne sera possible qu'une fois qu'un nombre suffisant de pays utiliseront eux-mêmes cette classification comme point de référence (ce qui devrait être le cas en 2015). L'OMC, la CNUCED et le CCI publient désormais par exemple un ensemble commun de données sur le commerce des services (entre résidents et non-résidents). En tant que distributeurs de données secondaires, ils ont décidé de passer au format MBP6 en 2015, lorsque les principaux acteurs des échanges, par exemple les États membres de l'Union européenne, se conformeront aux directives qui y sont formulées.

18. Le Groupe de travail approuve la proposition visant à établir un questionnaire sur la validité des méthodes de compilation des données selon la Classification 2010. Ce questionnaire permettra d'obtenir des métadonnées sur les statistiques du commerce international des services pour examiner et comparer la manière dont les bureaux nationaux ont adopté la Classification 2010, ainsi que de recenser et diffuser les bonnes pratiques. Le questionnaire ne sera distribué qu'après 2015-2016, lorsque les pays seront passés à la Classification 2010. Idéalement, il devrait être diffusé sur le Web et reprendre les informations et formulaires déjà disponibles, par exemple ceux du FMI, dans son formulaire Web sur les métadonnées.

19. La table de correspondance entre la Classification 2010 et la CPC 2.0 établie par la Division de statistique avec l'aide du FMI, de l'OCDE et de l'Organisation mondiale du commerce a été présentée au Groupe d'experts en juin 2013 et devrait être jointe en annexe au guide à l'intention des statisticiens, puisque ceux-ci sont nombreux à souhaiter l'avoir à disposition. La table de correspondance a également été soumise au Groupe d'experts des classifications économiques et sociales internationales de l'ONU pour observation, et elle sera officiellement examinée par le Sous-Groupe technique de l'ONU sur la Classification centrale de produits. La table sera affichée sur le site Web de l'Équipe spéciale.

20. L'Équipe spéciale a accueilli avec satisfaction le rapport du FMI sur la formulation de la définition de la structure Échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX) pour les statistiques de la balance des paiements, y compris les statistiques sur le commerce international des services. Les listes de codes pour les différents aspects de la définition de la structure des données, partagées par la balance des paiements, les investissements étrangers directs et la comptabilité nationale, ont été pleinement harmonisées pour en faciliter l'application. L'Équipe spéciale encouragera les pays à faire rapport au moyen du SDMX.

21. Avec l'appui de l'Équipe spéciale, l'Organisation mondiale du commerce coordonne les activités de renforcement des capacités en rapport au MSCIS 2010. On peut consulter en ligne une liste des activités en cours (à l'échelle nationale et régionale) et il est noté que le guide à l'intention des statisticiens constituera un précieux outil pour renforcer les capacités statistiques. Le cours de formation en ligne mis au point par la CNUCED et l'Organisation mondiale du commerce peut servir d'activité préparatoire pour les participants aux séminaires de formation et permettre un traitement plus approfondi des questions de compilation lors de la

formation proprement dite. La plateforme Train for Trade de la CNUCED est mise à profit pour concevoir les cours de formation en ligne. Par ailleurs, l'Organisation mondiale du commerce dressera la liste des organismes de financement pour aider les pays à déposer des demandes de financement au titre des séminaires de formation et d'autres activités de renforcement des capacités.

22. L'amélioration des statistiques du commerce des services de la Conférence 2010 et des échanges de services des filiales étrangères restera en bonne place sur l'ordre du jour du Groupe de travail. L'amélioration de la qualité et la cohérence des données commerciales détaillées par pays partenaires et catégories de la Classification élargie des services de la balance des paiements, et la réconciliation des données sont essentielles pour les tableaux d'entrées-sorties internationales, nécessaires aux travaux d'analyse, comme il ressort de la base de données sur le commerce en valeur ajoutée de l'OCDE-OMC et de l'analyse des chaînes de valeur mondiales.

23. Depuis un certain nombre d'années, les équipes spéciales sur les Statistiques du commerce international de services et les Statistiques du commerce international de marchandises (SCIM) se sont réunies l'une après l'autre pour pouvoir examiner conjointement les questions qui se recoupent entre deux réunions. Les membres de ces deux équipes spéciales sont parfois les mêmes mais certains viennent de différents instituts internationaux qui servent divers groupes à l'échelle internationale. Toutefois, les questions de la compilation du commerce international de biens et services sont de plus en plus interdépendantes, à tel point qu'il serait désormais plus judicieux de fusionner les deux équipes spéciales.

V. Conclusions et voie à suivre

24. Comme indiqué dans la deuxième partie du présent rapport, le processus d'établissement d'un guide pertinent et de haute qualité à l'intention des statisticiens pour le MSCIS 2010 a été de longue haleine, intense, ouvert, et il s'est caractérisé par son exemplarité du point de vue de la collaboration des professionnels du système statistique mondial. Des efforts considérables ont été consentis par des experts venus de plus de 40 instituts nationaux et d'au moins six organismes internationaux. Grâce à des consultations d'ampleur mondiale, tous les États membres ont été invités au début du processus à donner leur point de vue sur ce dont devait traiter le guide selon eux. Les quatre réunions par voie électronique ont été l'occasion de recueillir sur la durée les commentaires de nombreux experts. Comme ce qu'il restait à faire au responsable du guide pour en établir la version complète était bien articulé dans le rapport de juin 2013, les membres du Groupe d'experts ont pu juger en novembre 2013 que le projet de guide à l'intention des statisticiens était de qualité suffisante pour être soumis à la Commission de statistique en tant que document de référence, étant entendu que ce projet de document devrait encore être finalisé avant d'être publié plusieurs mois après la fin de la quarante-cinquième session de la Commission en mars 2014.

25. Pendant la finalisation du guide à l'intention des statisticiens, l'Équipe spéciale continuera de mettre l'accent sur l'amélioration de la qualité, le niveau de détail et la disponibilité de statistiques du commerce international de services comparables. Les données sur les échanges bilatéraux de services par catégories de la Classification élargie des services de la balance des paiements, sur les échanges

de services des filiales étrangères et les investissements directs étrangers, ainsi que sur les modes d'approvisionnement, sont importantes pour les travaux entrepris par le Groupe des Amis de la présidence sur la mesure du commerce international et de la mondialisation économique. À cet égard, il importe que les statisticiens de chaque pays prêtent davantage attention à la question de l'intégration des statistiques du commerce international des services et des statistiques des entreprises. Les données intégrées sont aussi importantes pour les travaux analytiques sur les chaînes de valeur mondiale, et en particulier pour les estimations concernant le commerce en valeur ajoutée.

26. La Commission de statistique est invitée à prendre acte des travaux du Groupe d'experts sur la compilation des statistiques du commerce international de services et à noter qu'il est urgent de donner des directives en matière de compilation des données en vue de l'application du MSCIS 2010 et que le Groupe d'experts s'est engagé à finaliser le projet de guide à l'usage des statisticiens dans un délai raisonnable après mars 2014. La Commission est invitée à prendre note du rapport et à approuver par là même le guide à l'usage des statisticiens pour le MSCIS 2010 pour qu'il puisse être mis à profit par les États Membres.
